

**GRAND
LAC**

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

CONSEIL DE COMMUNAUTÉ
Séance du 25 septembre 2019 à 18h30,

A Méry – Savoie Hexapôle – Bâtiment l'Agrion

Présents : (T = Titulaire ; S= Suppléant(e) votant,)

1	AIX-LES-BAINS	T	Renaud BERETTI	Pouvoir de Dominique DORD
2	AIX-LES-BAINS	T	Georges BUISSON	
3	AIX-LES-BAINS	T	Jean-Claude CAGNON	
4	AIX-LES-BAINS	T	Corinne CASANOVA	
5	AIX-LES-BAINS	T	Marina FERRARI	
6	AIX-LES-BAINS	T	Evelyne FORNER	
7	AIX-LES-BAINS	T	Michel FRUGIER	
8	AIX-LES-BAINS	T	Claudie FRAYSSE	
9	AIX-LES-BAINS	T	André GIMENEZ	
10	AIX-LES-BAINS	T	Thibaut GUIGUE	
11	AIX-LES-BAINS	T	Aurore MARGAILLAN	
12	AIX-LES-BAINS	T	Christiane MOLLAR	Pouvoir de Nicolas VAIRYO
13	AIX-LES-BAINS	T	Marie-Pierre MONTORO	
14	AIX-LES-BAINS	T	Isabelle MOREAUX-JOUANNET	
15	AIX LES-BAINS	T	Jean-Marc VIAL	
16	LA BIOLLE	T	Blandine BELLANCA	
17	LA BIOLLE	T	Fabien COUDURIER	
18	BOURDEAU	T	Jean-Marc DRIVET	
19	LE BOURGET DU LAC	T	Marie-Pierre FRANCOIS	
20	LE BOURGET DU LAC	T	Françoise CARON	
21	LE BOURGET DU LAC	T	Pierre HOCHARD	Pouvoir de Philippe LANÇON
22	BRISON SAINT INNOCENT	T	Jean-Claude CROZE	
23	BRISON SAINT INNOCENT	T	Florence DUNOYER	
24	CHINDRIEUX	T	Marie-Claire BARBIER	
25	CONJUX	T	Claude SAVIGNAC	
26	DRUMETTAZ-CLARAFOND	T	Nicolas JACQUIER	
27	DRUMETTAZ-CLARAFOND	T	Danièle BEAUX-SPEYSER	
28	ENTRELACS	T	Bernard MARIN	
29	ENTRELACS	T	Yves GRANGE	
30	ENTRELACS	T	Jean-François BRAISSAND	
31	GRESY-SUR-AIX	T	Robert CLERC	
32	GRESY-SUR-AIX	T	Colette GILLET	Pouvoir d'Elisabeth ASSIER
33	GRESY-SUR-AIX	T	Didier FRANÇOIS	
34	MERY	T	Eudes BOUVIER	
35	LE MONTCEL	T	Jean-Christophe EICHENLAUB	
36	MOTZ	T	Olivier BERTHET	
37	MOUXY	T	Gabrielle KOEHREN	
38	MOUXY	T	Nicolas MARC	
39	PUGNY-CHATENOD	T	Jean-Guy MASSONNAT	
40	RUFFIEUX	T	Olivier ROGNARD	
41	SAINT OURS	T	Christian REBELLE	
42	SAINT PIERRE DE CURTILLE	T	Sylvie L'HEVEDER	
43	SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	S	Jean-Marc JOURDAN	
44	TRESSERVE	T	Jean-Claude LOISEAU	
45	TRESSERVE	T	Annie MOULIN	
46	TREVIGNIN	T	Gérard GONTHIER	
47	VIVIERS-DU-LAC	T	Robert AGUETTAZ	
48	VIVIERS-DU-LAC	T	Martine SCAPOLAN	
49	VOGLANS	T	Yves MERCIER	
50	VOGLANS	T	Martine BERNON	



23 communes présentes

Absents excusés :

AIX-LES-BAINS
AIX-LES-BAINS
LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT
LE BOURGET-DU-LAC
GRESY-SUR-AIX
SERRIERES-EN-CHAUTAGNE
VIONS

Dominique DORD
Nicolas VAIRYO
Nicole FALCETTA
Philippe LANÇON
Elisabeth ASSIER
Denise de MARCH
Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET

Autres présents non votants :

Rémi FOUSSADIER
Frédéric GIMOND
Laurent LAVAISIERE
Olivier VERDENAL
Christophe TOUZEAU
Véronique MERMOUD
Christophe PIRAT
Julie ECALARD
Sophie CASSARO
Estelle COSTA de BEAUREGARD
Eline QUAY THEVENON

Entente Interdépartementale de Démoustication (EID)
Directeur Général des Services
Directeur Général Adjoint des services
Directeur financier
Directeur du pôle Eau
Directrice du pôle Aménagement
Directeur du pôle Service à la population
Responsable Communication et relations publiques
Responsable Tourisme
Responsable juridique/Assemblées
Assistante du service Juridique / Assemblées

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 18 septembre 2019 à laquelle était joint un dossier de travail comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 17 projets de délibérations. Le quorum est atteint : la séance est ouverte avec 50 présents (49 titulaires et 1 suppléant), et 54 votants.



DÉLIBÉRATION

N° : 15 Année : 2019

Exécutoire le : 04 OCT. 2019

Affichée le : 04 OCT. 2019

Visée le : 04 OCT. 2019

ECONOMIE

Association FRANCE ACTIVE SAVOIE MONT BLANC - Subvention 2019

Monsieur le Président rappelle que Grand Lac, Communauté d'agglomération, soutient au titre du développement de l'entrepreneuriat sur notre territoire, notamment dans le cadre du dispositif CitésLab, les structures intervenant dans ce domaine, tels que l'Association France Active Savoie Mont Blanc (ex Adises Active). Pour 2019, le budget consacré au soutien de ces structures est identique à celui de 2018 soit 14 500 €.

Présentation de l'association FRANCE ACTIVE SAVOIE MONT BLANC :

Depuis 2018, Adises Active, structure soutenue par Grand Lac a changé de nom est se nomme depuis, France Active Savoie Mont Blanc, au regard du réseau national et de leur zone d'intervention (Savoie et Haute-Savoie).

France Active Savoie Mont Blanc est membre du réseau national France Active, reconnue d'utilité publique. Créé à l'initiative de la Caisse des Dépôts, ce réseau a pour objet de favoriser la création et le développement de l'emploi local et de contribuer au développement économique solidaire des territoires. Elle regroupe 41 implantations en France. Auparavant nommée Adises Active, elle est une association régie par la loi 1901, créée en 1990 à l'initiative du Conseil Général de la Savoie, des Chambres Consulaires et de la Caisse des Dépôts et Consignations.

France Active Savoie Mont Blanc contribue au développement économique et à la lutte contre l'exclusion, en favorisant le financement d'entreprises créatrices d'emplois et le développement des entreprises solidaires et associations d'utilité sociale.

Les 3 principales missions sont les suivantes :

- Faciliter et sécuriser l'accès au crédit bancaire des demandeurs d'emploi ayant le projet de créer ou reprendre une entreprise (Très Petite Entreprises ou TPE < 10 salariés),
- Accompagner et financer le développement des entreprises du secteur de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) : sociétés coopératives...
- Accompagner le développement et la démarche de consolidation économique des structures d'utilité sociale, notamment les associations, créatrices d'emplois par l'intermédiaire du Dispositif Local d'Accompagnement (DLA).

L'association France Active Savoie Mont Blanc a pour objectif d'accompagner, de financer et de suivre des projets de création ou de reprise d'entreprises sur les départements de Savoie et de Haute-Savoie :

- par un accompagnement à la structuration financière du projet et à l'intermédiation bancaire,
- par des avances remboursables à 0% d'intérêt, sans garanties (2 à 23 K€), remboursable avec ou sans différé, destinés à consolider les fonds propres,
- par des garanties bancaires (France Active Garanties) afin de faire levier et sécuriser le prêt bancaire,
- par un suivi technique post-crédation du chef d'entreprise.

Ce dispositif est complémentaire avec les autres outils de financement (Réseau Entreprendre Savoie, ADIE Savoie, Initiative Savoie), outils soutenus depuis 2018, par Chambéry Grand Lac Economie. Le dispositif CitésLab porté par le service développement économique de Grand Lac depuis juillet 2011, a permis de renforcer les liens avec France Active Savoie Mont Blanc sur les 3 champs d'intervention

de l'association (TPE, mais également ESS et DLA). L'objectif est de mettre en place des ateliers de créativité et tables rondes dans la cadre de la sensibilisation à l'entrepreneuriat (création, reprise ou développement d'entreprise). En 2018, l'association France Active Savoie Mont Blanc a étudié, en Savoie et Haute-Savoie, 308 projets de TPE et structures de l'ESS (Economie Sociale et Solidaire).

Le montant des aides accordées aux TPE du territoire de Grand Lac représente une somme de 344 K€ (soit 11 projets financés, et 26 emplois créés). À noter que le taux de pérennité à 5 ans des entreprises accompagnées et financées est de 71 % soit un chiffre bien supérieur à la moyenne nationale (environ 52%).

En outre au titre de l'ESS et du DLA, France Active Savoie Mont Blanc a accompagné 6 associations et entreprises solidaires sur le territoire de l'agglomération (soit 105 K€ en financement).

Soutien de GRAND LAC à l'association FRANCE ACTIVE SAVOIE MONT BLANC :

Au titre de l'année 2019, Il est proposé au conseil communautaire de renouveler le soutien à cette association et de verser **une subvention de 7 500 €** (montant identique à celui versé en 2018).

Cette subvention lui permettra de maintenir, voire de développer ses actions sur le territoire en lien étroit avec le dispositif CitésLab porté par la collectivité depuis 2011.

Par ailleurs, il est proposé de mettre en place les modalités techniques du partenariat entre Grand Lac et l'association par l'intermédiaire d'un projet de convention annexé à la présente délibération.

Monsieur le Président précise que cette proposition a fait l'objet d'un avis favorable de la commission « économique » du 26 juin 2019 et que les crédits, régulièrement inscrits au budget 2019, seront imputés sur la section de fonctionnement 2927 du budget principal.

Le Conseil de communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- APPROUVE le versement d'une subvention de 7 500 € à FRANCE ACTIVE SAVOIE MONT BLANC, au titre de l'année 2019,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention et tout document relatif à ce dossier.

Aix-les-Bains, le 25 septembre 2019,

Le Président,
Dominique DORD



- Délégués en exercice : 70
- Présents : 50
- Votants : 54
- Pour : 54
- Contre : 0
- Abstention(s) : 0
- Blanc(s) : 0

CONVENTION DE PARTENARIAT

Entre :

L'association FRANCE ACTIVE SAVOIE MONT BLANC,
Association territoriale France Active,
Parc d'Activité Côte Rousse,
180 rue du Genevois,
73000 CHAMBERY

Représentée par Madame Isabelle BOURDIS, Présidente
Ci-après désignée "FRANCE ACTIVE SAVOIE MONT BLANC"

Et d'autre part :

GRAND LAC,
Communauté d'Agglomération
1500 Boulevard Lepic
73100 AIX LES BAINS

Représentée par Monsieur Dominique DORD, Président
Ci-après désigné "GRAND LAC"

- Vu** la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations,
- Vu** le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques,
- Vu** la délibération du conseil communautaire de GRAND LAC du 25 septembre 2019,
- Vu** le budget 2019 de GRAND LAC,

IL A ETE PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

- 1) France Active Savoie Mont Blanc est membre du réseau national France Active, reconnue d'utilité publique. Créé à l'initiative de la Caisse des Dépôts, ce réseau a pour objet de favoriser la création et le développement de l'emploi local et de contribuer au développement économique solidaire des territoires.

France Active Savoie Mont Blanc est une association régie par la loi 1901, créée en 1990 à l'initiative du Conseil Général de la Savoie, des Chambres Consulaires et de la Caisse des Dépôts et Consignations.

France Active Savoie Mont Blanc contribue au développement économique et à la lutte contre l'exclusion, en favorisant le financement d'entreprises créatrices d'emplois et le développement des entreprises solidaires et associations d'utilité sociale.

Les 3 principales missions sont les suivantes :

- faciliter et sécuriser l'accès au crédit bancaire des demandeurs d'emploi ayant le projet de créer ou reprendre une entreprise (Très Petite Entreprises ou TPE < 10 salariés),
- accompagner et financer le développement des entreprises du secteur de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) : sociétés coopératives, structures d'insertion par l'activité économique, entreprises de travail adapté, associations employeurs d'utilité sociale...
- accompagner le développement et la démarche de consolidation économique des structures d'utilité sociale, notamment les associations, créatrices d'emplois par l'intermédiaire du Dispositif Local d'Accompagnement (DLA).

L'association France Active Savoie Mont Blanc a pour objectif d'accompagner, de financer et de suivre des projets de création ou de reprise d'entreprises sur les départements de Savoie et de Haute-Savoie :

- par un accompagnement à la structuration financière du projet et à l'intermédiation bancaire,
- par des avances remboursables à 0% ou à taux bonifié, sans garanties, remboursable avec ou sans différé, destinés à consolider les fonds propres,
- par des primes pour des publics spécifiques (CAP'jeunes) ou pour l'essaimage de nouvelles structures de l'ESS (Fonds de Confiance)
- par des garanties bancaires (France Active Garanties) afin de faire levier et sécuriser le prêt bancaire,
- par un suivi technique post-crédation du chef d'entreprise.

2) Grand Lac, dans le cadre de sa politique de développement économique, désireuse de contribuer au développement des outils d'appui à la création d'activités et d'emplois ainsi qu'à leur maintien, souhaite contribuer au soutien de cette initiative.

CECI EXPOSE, IL A ETE CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 – OBJET DE LA CONVENTION

GRAND LAC soutient, au titre de sa compétence développement économique les structures et associations intervenant dans les domaines de l'économie.

La présente convention a pour objet de définir les modalités techniques et financières du partenariat entre GRAND LAC et l'association FRANCE ACTIVE SAVOIE MONT BLANC en vue de contribuer au fonctionnement et à la communication de l'association France Active Savoie Mont Blanc.

ARTICLE 2 : DUREE DE LA CONVENTION

La présente convention est établie pour l'année 2019.

ARTICLE 3 : PRINCIPES DU PARTENARIAT

GRAND LAC et FRANCE ACTIVE SAVOIE MONT BLANC s'engagent dans le cadre de cette convention à un échange d'informations et à la mise à disposition de compétences.

- l'Association France Active Savoie Mont Blanc s'engage à :
 - accueillir et conseiller les chefs d'entreprises présents sur le territoire de Grand Lac,

- accueillir et conseiller les structures de l'ESS présentes sur le territoire de Grand Lac,
- associer Grand Lac aux opérations de communication événementielle qui seront menées pour promouvoir l'association,
- informer et orienter vers Grand Lac, dans le cadre du dispositif CitésLab, les porteurs d'idée et/ou de projet, soit en phase d'amorçage, soit à la recherche d'informations économiques territoriales ou de conseils,
- citer Grand Lac parmi les partenaires financiers dans les manifestations et documents de communication,
- organiser ou participer à des manifestations organisées sur son territoire, telles que séminaires, ateliers, conférences ou forums, sur le thème du financement et de l'accompagnement de la création et du développement des entreprises,
- communiquer à Grand Lac les dates prévues des événements et des formations organisées dans le cadre de l'animation de l'association,
- inviter Grand Lac à l'assemblée générale de l'association.

- GRAND LAC s'engage à :

- désigner un correspondant pour l'association France Active Savoie Mont Blanc en charge d'animer le partenariat,
- informer et orienter vers l'association France Active Savoie Mont Blanc les porteurs de projets de création/reprise d'entreprises, et les structures de l'ESS (Économie Sociale et Solidaire) en recherche d'accompagnement et de financement.

ARTICLE 4 : MONTANT DE LA SUBVENTION ET MODALITES DE PAIEMENT

Par délibération du 25 septembre 2019, le conseil communautaire de GRAND LAC a fixé le montant de la subvention attribuée à l'association FRANCE ACTIVE SAVOIE MONT BLANC à **7 500 euros** pour l'année 2019.

Le versement de la subvention sera effectué en une seule fois sur le fondement de la présente convention signée par les parties.

La subvention de fonctionnement de Grand Lac devra être exclusivement affectée à la réalisation du programme que l'association lui a présenté. Son rapport annuel d'activités et ses comptes devront être communiqués à Grand Lac dès leur validation par l'assemblée générale de l'association.

En cas d'utilisation non conforme à l'objet de la présente convention ou en cas de non utilisation, l'association s'engage à reverser le montant de la subvention à Grand Lac de sa propre initiative.

Dans tous les cas, Grand Lac se réserve le droit de contrôler l'utilisation de la subvention par l'association et d'exiger éventuellement le remboursement de tout ou partie des fonds déjà versés. Grand Lac pourra demander, si besoin, des compléments d'information à l'association au vu des documents transmis.

En cas de refus de l'association France Active Savoie Mont Blanc de communiquer ses budgets, documents comptables et comptes-rendus d'activité (comprenant une évaluation qualitative et quantitative de l'action de l'association), Grand Lac pourra décider d'exiger le remboursement de tout ou partie des fonds déjà versés, dont il ne pourrait pas être justifié d'un usage conforme à la présente convention.

L'association France Active Savoie Mont Blanc s'engage sur l'honneur à respecter l'ensemble des dispositions légales auxquelles elle est soumise

ARTICLE 5 : PROCEDURE BUDGETAIRE PREALABLE A L'OCTROI D'UNE SUBVENTION PAR GRAND LAC

Pour toute nouvelle demande de subvention, l'association France Active Savoie Mont Blanc s'engage à présenter à Grand Lac son bilan annuel d'activités, ses comptes certifiés, son programme prévisionnel d'actions pour l'année suivante et sa demande de subvention annuelle au plus tard **le 31 décembre** de l'année en cours pour l'année suivante.

ARTICLE 6 : RESILIATION

En cas de non respect par l'association de l'une ou l'autre de ses obligations, de force majeure ou pour tout autre motif d'intérêt général, Grand Lac sera fondée à résilier la présente convention. En cas de non respect des dispositions de la présente convention, celle-ci pourra être dénoncée par les parties sous réserve d'un préavis de deux mois notifié par lettre recommandée avec accusé de réception.

La liquidation de la subvention sera alors effectuée au prorata temporis. Un titre de recette sera émis par Grand Lac si besoin.

La résiliation par Grand Lac n'entraînera, au profit de l'association France Active Savoie Mont Blanc aucun versement d'indemnité de quelque nature que ce soit.

ARTICLE 7 : CADUCITE DE LA CONVENTION

La présente convention sera rendue caduque par la dissolution de l'association. Dans ce cas, l'association s'engage à restituer à Grand Lac les subventions de fonctionnement non utilisées.

ARTICLE 8 : LITIGES

Les litiges susceptibles de naître à l'occasion de la présente convention seront portés devant le Tribunal Administratif territorialement compétent.

Dans tous les cas, les parties s'obligent à rechercher, préalablement à toute action par voie judiciaire, un accord amiable.

Fait en 3 exemplaires originaux,

Aix-les-Bains, le 2019.

FRANCE ACTIVE SAVOIE MONT BLANC

**GRAND LAC,
Communauté d'Agglomération,**

Isabelle BOURDIS
Présidente

Dominique DORD
Président

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Economie - Association France Active Savoie Mont Blanc (ex Adises Active) - Subvention 2019

Date de transmission de l'acte : 04/10/2019

Date de réception de l'accusé de réception : 04/10/2019

Numéro de l'acte : d2987 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20190925-d2987-DE

Date de décision : 25/09/2019

Acte transmis par : Estelle COSTA DE BEAUREGARD

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.5. Subventions
7.5.2. Subventions accordées
7.5.2.2. Aux associations